

14 avr 2011 -17:48

Ordre du jour du Conseil des ministres du 15 avril 2011

Le conseil peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse.

Le conseil peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse.

- Projet de programme national de réforme
- Programme de stabilité de la Belgique 2011-2014
- Marché de l'électricité: transposition du troisième paquet énergie
- Communication électronique: financement des tarifs téléphoniques sociaux
- Réintroduction du cliquet inversé sur les accises de certains carburants
- Asile et Migration: ratification de la décpour les accizesision du Comité ministériel restreint
- Discipline budgétaire: demandes d'engagements de crédits
- Conférence des donateurs dans le cadre de la commémoration du 25e anniversaire de l'accident de Tchernobyl

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.premier.be.